

**RELANCE D'AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL N°DNCMP/ 25 / T/2018 - 2019 POUR
LES TRAVAUX REINSTALLATION DE LA
PLOMBERIE ET ELECTRICITE AUX
APPARTEMENTS DE L'INSS SITUE A KININDO
AVENUE RUSAMA**

Date de publication : 04 / 03 / 2019

Date d'ouverture des offres : 27 / 03 / 2019

Objet

1. L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les TRAVAUX DE REINSTALLATION DE LA PLOMBERIE ET ELECTRICITE AUX APPARTEMENTS DE L'INSS SITUE A KININDO AVENUE RUSAMA.

Financement du marché

2. L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) financera le marché sur ses propres fonds, exercice 2018-2019.

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en seul lot.
5. L'ensemble des travaux sont à réaliser dans un délai maximum de trois mois (3).
6. Les clauses du règlement Particulier de l'Appel d'Offres et celles des Clauses et Conditions du Marché sont les clauses du *Dossier Type d'Appel d'Offres pour Passation des Marchés de Travaux*, publié par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics du Burundi.

Condition de participation

7. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales, qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement de soumissionnaires et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
8. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

9. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'INSS BP 1 600, à Bujumbura Tél. 22 269555 ou 22 269558, Fax (257) 22269546, moyennant le paiement de cent

mille Francs Burundais (100.000FBU), la moitié sous le compte n° 1101/001-04 ouvert à la BRB et l'autre moitié sous le compte de l'INSS, numéro 1121/005 ouvert à la BRB. Il peut également être consulté dans les locaux de l'INSS, Service Gestion des Immeubles au troisième étage Bureau 303 ou 309. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

10. Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS), en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours calendaires avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

Visite guidée de site

Une visite guidée du site sera organisée. Elle aura lieu en date du 24...../.....03...../ 2019 à 10h.
Il est porté à la connaissance des soumissionnaires que lors des visites ils doivent assurer leur déplacement. Le lieu de rencontre est à l'INSS siège à 10H.

Présentation de l'offre

11. Les soumissionnaires sont tenus de remettre une seule offre.
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de QUATRE MILLION DE FRANCS BURUNDAIS : (4.000.000 FBU).
Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.
13. Les offres devront être déposées au Secrétariat Central de l'INSS, bureau n°001 au rez-de-chaussée au plus tard le 25..03../2019 à 9h00. L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

Validité des offres

14. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

15. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 25..03../2018 à 9h00'. Toute offre reçue après la date et l'heure limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

16. Les offres seront ouvertes le 25..03../2019 à 9h30' en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle de réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) Immeuble siège, deuxième étage. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.



Critères de qualification

17. Inventaire des documents composant l'offre :

- a) Documents administratifs :
 - 1 . Une attestation délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché ;
 - 2 . La garantie de l'offre (Suivant le modèle de garantie de soumission en annexe) ;
 - 3 . Les bordereaux de versement d'achat du DAO portant le numéro du DAO ;
 - 4 . L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes en original et en cours de validité de 3 mois délivrée par l'OBR ;
 - 5 . L'attestation originale de non-redevabilité en cours de validité de 3 mois délivré par l'INSS
 - 6 . Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) ;
 - 7 . L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Commerce valable d'au moins de 3 mois ;
 - 8 . Une copie des statuts et les pouvoirs de la personne habilitée à l'engager ;
 - 9 . Une adresse complète et détaillée du soumissionnaire (Adresse fixe et connue du soumissionnaire) ;
 - 10 . Le registre du commerce (copie).
- b) Documents techniques :
 11. Au moins deux projets analogues avec 2PV de réception (provisoire ou définitive) du Maître d'Ouvrage ;
 12. Un calendrier d'exécution des travaux (planning des travaux);
 13. La liste du personnel qui participera à l'exécution du marché.
- c) Documents financiers :
 14. la soumission établie suivant le modèle en annexe;
 15. le bordereau des prix unitaires conformément au modèle en annexe;
 16. le devis quantitatif et estimatif des travaux (DQE) ;

NB. L'absence ou la non-conformité de l'un des documents énumérés de 1 à 16 entrainera le rejet de l'offre lors de l'analyse des offres. Conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

Critères d'évaluation

18. Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.
19. Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme évaluée la moins disante.
Toutefois, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de rejeter toute offre ayant le caractère à sous-estimer ou à surestimer le projet conformément à l'article 193 du code des Marchés Publics.

N.B : Le pourcentage en dessous ou dessus duquel l'offre est considérée comme sous-estimer ou à surestimer ne dépasse pas vingt pourcent (20%).

Adresse

20. L'adresse détaillée de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) est :
Chaussée Prince Louis Rwagasore, BP 1600 BUJUMBURA,
Tél : 22 269555 ou 22 269558.

Bujumbura, le 29/05/2019
LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSS
Emmanuel MIBURO
General Major
INSTITUT NATIONAL DE SECURITE SOCIALE
DIRECTION GENERALE
BUJUMBURA
* I.N.S.S. *